

## SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION DU GROUPE

### ACTIVITES DU GROUPE

Le groupe SNEP produit et commercialise une gamme de produits stratégiques indispensables à l'activité de plusieurs secteurs industriels (le bâtiment, la chimie, l'automobile, l'agroalimentaire, le traitement de l'eau, etc.) à savoir :

Les produits issus de la pétrochimie qui correspondent aux produits vinyliques (Polychlorure de vinyle « PVC » et Compound PVC) ;

Et les produits issus de l'électrolyse : soude, eau de javel, chlore, acide chlorhydrique.

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Des importations massives du PVC d'origine européenne à des prix dumping (51 000 Tonnes en 2014 soit une progression de 20% par rapport à 2013). Une requête pour l'application des mesures antidumping déposée auprès du Ministère Délégué du Commerce Extérieur est en cours d'instruction

### PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

Les comptes sociaux des entreprises entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés suivant les règles et les pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

#### Méthodes et modalités de consolidation

Tel que prévu par la circulaire N° 07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le Groupe SNEP a la possibilité de présenter ses comptes consolidés soit conformément à la méthodologie du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative aux comptes consolidés (avis n°5) soit conformément aux normes IFRS.

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe SNEP sont basés sur la méthodologie publiée par le CNC.

#### Méthodes et périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister lorsque Le Groupe SNEP détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation de la société se détaille comme suit :

Sociétés	Périmètre au 31 décembre 2013			Périmètre au 31 décembre 2014		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEP	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Dimatit	34%	34%	MEE	34%	34%	MEE

La prise de participation dans la société Dimatit a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition définitif de 137MMAD.

La société Houda Plast détenue à 100% et dont les titres et les créances sont provisionnés à 100% a été exclue du périmètre de consolidation car actuellement cette société n'a pas d'activité. De plus, cette société n'a pas de passifs qui devraient être pris en charge par le Groupe SNEP.

La société Ynna Air détenue à 99% a été exclue du périmètre de consolidation compte tenu de son caractère non significatif.

#### Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

#### Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les brevets et les licences nécessaires à la production et sont amorties au taux de 25%.

#### Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire pour les acquisitions postérieures à 2006, en fonction de la durée de vie prévue, comme suit :

Constructions	10 à 25 ans
• Matériel informatique	5 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 12,5 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Mobilier et Matériel de bureau	6,66 à 10 ans

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Elles sont inscrites au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ; au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière, en outre, les plus-values à l'occasion d'opérations de cessions-bail devraient être étalées sur la durée du contrat, lorsque le bien est repris dans le cadre d'une opération de financement.

#### Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée après analyse au cas par cas des situations financières de ces sociétés.

#### Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de produits finis (PVC Suspension, Compound PVC, de matières premières et de matières et fournitures consommables). Les stocks sont valorisés à leur prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon leur rotation et en fonction de leur valeur nette de réalisation.

#### Créances & chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement.

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ou de la période. Les pertes de change latentes ainsi que les gains latents sont enregistrés en résultat.

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment où la marchandise a été livrée au client.

#### Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs mobilières de placement sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Cette rubrique comprend les titres détenus dans le cadre du programme de rachat par la société de ses propres actions.

#### Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal, et en particulier les provisions pour amortissements dérogatoires et les provisions pour investissements, sont annulées en consolidation.

#### Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

#### Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés sont pris en compte. En revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

#### Résultat non courant

Les comptes de produits et charges non courants sont destinés à enregistrer les produits et les charges ne se rapportant ni à l'exploitation normale, ni à l'activité financière de l'entreprise, et ayant par conséquent un caractère non récurrent.

#### Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

#### Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est corrigé pour tenir compte de l'incidence des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de la variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité, ainsi que des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

#### Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence entre le coût d'acquisition des titres et les actifs et passifs retraités de l'entité acquise. L'écart d'acquisition calculé au 31.12.2010 lié à l'acquisition des titres de Dimatit a été figé définitivement en 2011 pour MDH 137.

L'écart d'acquisition de la société acquise fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés lors de l'acquisition ainsi que des avantages qui seront procurés. La durée d'amortissement de l'écart d'acquisition DIMATIT est ainsi fixée à 15 ans.

#### Engagement hors bilan :

Au 31 décembre 2014, les avals et cautions donnés par la SNEP s'élèvent respectivement à MDH 19,8 contre MDH 27,8 en 2013.

Au 31 décembre 2014, les avals et cautions donnés par DIMATIT s'élèvent respectivement à MDH 73,4 contre MDH 71,8 en 2013.

#### Information sectorielle :

Au Maroc, le Groupe SNEP est le principal producteur de produits vinyliques (PVC et Compound PVC) et de produits issus de l'électrolyse (Soude, Chlore, Eau de javel, Acide chlorhydrique). Il s'agit de produits indispensables et stratégiques pour plusieurs secteurs à fort potentiel, tels que l'agro-alimentaire, l'automobile, le textile, le BTP, l'adduction d'eau potable et l'assainissement.

La principale activité de la société est constituée de la production de PVC et des produits directement liés à ce processus. A ce titre le bilan et le compte de résultat consolidés sont représentatifs de l'activité principale de la société.

#### Entreprises liées :

La SNEP a accordé une avance au compte courant à Ynna Holding. Le montant de cette avance rémunéré au taux de 6,62% l'an, s'élève à fin décembre 2014 et décembre 2013 à KDH 101 210. Les produits d'intérêts constatés à ce titre s'élèvent pour l'exercice 2014 à KDH 6 700 contre KDH 6 579 hors taxes en 2013.

La société SNEP met à la disposition de la société Al Karama des actifs industriels au 31 décembre 2014, la valeur brute de ces actifs ainsi que le produit enregistré dans les comptes SNEP s'élèvent respectivement à KDH 11 394 et KDH 1 290 hors taxes, contre KDH 11 394 et KDH 1 362 hors taxes en 2013.

Convention conclue en 2001 entre la SNEP et Houdaplast pour assurer le financement des investissements de Houdaplast par le biais d'octroi d'avances non rémunérées remboursable à partir de la première année bénéficiaire de Houdaplast. Au 31 décembre 2014, le montant des avances accordées s'élève à KDH 19 968 intégralement provisionné.

En vertu d'une convention signée le 1er septembre 1998 pour une durée indéterminée, la société Holding Ynna assiste la SNEP dans les domaines financier, commercial, administratif et juridique. La rémunération de la prestation est fixée à KDH 5 000 hors taxes.

En 2014, La SNEP a réalisé avec Dimatit un chiffre d'affaires, relatif essentiellement au PVC, de l'ordre de KDH HT 181 088 contre KDH HT 169 582 en 2013. La créance Client Dimatit s'élève au 31 décembre 2014 à KDH TTC 119 131 contre KDH TTC 101 012 en 2013.

#### Evénements post-clôture :

Le cours de l'action de la SNEP a accusé une baisse entre Décembre 2014 et mars 2015, il s'est établi à 146 Mad en mars 2015 contre 213 Mad en décembre 2014.

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### BILAN

ACTIF	31/12 /14	31/12/13
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>613 645</b>	<b>654 616</b>
Ecart d'acquisition	103 484	112 892
Immobilisations incorporelles	22 070	22 122
Immobilisations corporelles	261 601	289 170
Immobilisations financières	127 818	128 005
Titres mis en équivalence	98 672	102 427
<b>Actif circulant</b>	<b>614 390</b>	<b>620 081</b>
Stock en cours	135 241	157 176
Clients et comptes rattachés	316 479	305 374
Impôts différés actif	331	662
Autres créances et comptes de régularisation	132 557	133 114
Valeurs mobilières de placement	25 608	20 455
Disponibilité	4 174	3 301
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 228 035</b>	<b>1 274 697</b>

PASSIF	31/12 /14	31/12/13
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	240 000	240 000
Réserves consolidées	252 921	261 403
Résultats consolidés	-13 041	-8 482
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>479 880</b>	<b>492 921</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>479 880</b>	<b>492 921</b>
<b>Passifs à long terme</b>	<b>22 051</b>	<b>40 040</b>
Dettes financières à long terme	22 022	40 011
Subvention reçue		
Provisions pour risques et charges	29	29
<b>Passif circulant</b>	<b>726 103</b>	<b>741 736</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	192 264	207 725
Autres dettes et comptes de régularisation	91 608	88 822
Impôts différés passifs	17 369	19 761
Trésorerie passif	424 862	425 428
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 228 035</b>	<b>1 274 697</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	31/12 /14	31/12/13
Chiffres d'affaires	754 563	787 677
Variation de stocks de produits	-33 075	35 256
Autres produits d'exploitation	22 619	23 523
Achats consommés	-567 259	-649 981
Charges externes	-32 008	-30 364
Charges de personnel	-65 108	-66 526
Autres charges d'exploitation	-5 233	-5 382
Impôts et taxes	-6 550	-6 827
Dotations d'exploitation	-60 206	-63 611
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7 741</b>	<b>23 766</b>
Charges et produits financiers	-13 267	-28 637
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-5 526</b>	<b>-4 871</b>
Charges et produits non courants	-800	-136
Impôts sur les résultats	-1 806	-1 600
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-8 131</b>	<b>-6 607</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4 498	7 533
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 408	-9 408
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-13 041</b>	<b>-8 482</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>-13 041</b>	<b>-8 482</b>
Résultat par action	-5.43	-3.53

### TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES DES EXERCICES 2013 ET 2014

(en milliers MAD)	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
<b>Situation au 31 décembre 2012</b>	<b>240 000</b>	<b>0</b>	<b>261 403</b>	<b>501 403</b>	<b>0</b>	<b>501 403</b>
Dividendes			0	0		0
Résultat net de l'exercice			-8 482	-8 482		-8 482
Autres variations				0		0
<b>Situation au 31 décembre 2013</b>	<b>240 000</b>	<b>0</b>	<b>252 921</b>	<b>492 921</b>	<b>0</b>	<b>492 921</b>
Dividendes			0	0		0
Résultat net de l'exercice			-13 041	-13 041		-13 041
Autres variations				0		0
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>240 000</b>	<b>0</b>	<b>239 880</b>	<b>479 880</b>	<b>0</b>	<b>479 880</b>

La variation des capitaux propres consolidés s'explique essentiellement par le résultat de la période

### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(DONNEES EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31/12 /14	31/12/13
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>-8 131</b>	<b>-6 607</b>
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements	43 470	43 507
Charges/ produits sans effet sur la trésorerie	-10 798	-7 867
Variation des impôts différés	-2 061	-2 427
Plus ou moins-values de cession	-2	-351
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>22 478</b>	<b>26 255</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	8 253	6 800
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-6 441	-6 832
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>24 290</b>	<b>26 223</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	-15 824	-9 753
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-24	
Cession d'immobilisations corporelles	2	351
Cession de titres de sociétés mises en équivalence	-	
Acquisition de titres de société consolidée	-	
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-15 846</b>	<b>-9 402</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Augmentation de capital en numéraire		
Subventions reçues	-	-
Autres opérations financières	187	-1 463
Emission d'emprunt	-	
Remboursement d'emprunts	-7 191	-32 690
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-7 004</b>	<b>-34 153</b>
Mouvements de conversion		
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 440	-17 333
Trésorerie au début de l'exercice	-422 128	-404 795
Trésorerie à la fin de l'exercice	-420 689	-422 128

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
288, boulevard Zerktouni  
Casablanca

**COOPERS AUDIT MAROC**

Coopers Audit Maroc S.A.  
83, avenue Hassan II  
Casablanca

Aux Actionnaires de la  
**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PÉTROCHIMIE « SNEP » S.A**  
Route côtière 111  
BP 94  
Mohammedia

**RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PÉTROCHIMIE (SNEP) S.A et de ses filiales (Groupe SNEP), comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 479 880 milliers de dirhams compte tenu d'une perte nette consolidée de 13 041 milliers de dirhams.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SNEP constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la SNEP a valorisé ses titres propres sur la base du cours moyen de décembre 2014 pour 25.6 MMAD et ce conformément aux normes comptables en vigueur. Néanmoins, ce cours a baissé de 213 MAD en Décembre 2014 à 146 MAD en Mars 2015.

Casablanca, le 31 mars 2015

Deloitte Audit

Asmaa Resbouk  
Associée  
Boulevard Zerktouni  
- CASABLANCA -  
25/26/34/81  
Tél : 05 22 22 40 25  
Fax : 05 22 22 40 78

Coopers Audit Maroc

COOPERS AUDIT MAROC  
Siège : Abdelaziz Almechatti II  
Casablanca  
Associé  
Tél: 0522 27 47 34  
Fax: 0522 27 47 34